



DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE
RAMBOUILLET
COMMUNE DU
PERRAY-EN-YVELINES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-103

Séance du jeudi 4 décembre 2025

**NOMBRE DE
MEMBRES**

En exercice : 29

Présents : 23

Nombre de suffrage : 27

Date de convocation

27/11/2025

Date d'affichage

27/11/2025

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le :

15/12/2025

et publication du :

15/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAX de KEATING Geoffroy.

Etaient présents :

M. BARON Jean-Louis, M. BASTIERE Paul, M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. BONDON Pierre, M. CHAIGNON Jean-Michel, Mme COURTILLET Véronique, M. DESERT Thomas, Mme DEVILLIERS Evelyne, Mme GABIOU Carole, Mme GALLET Laurence, Mme GROSSE Marie-France, Mme IKHELF Dalila, Mme LAHITTE Chantal, Mme LE MINDU Isabelle, M. LO RE Gérard, M. MERCIER Dany, M. PAQUET Frédéric, Mme PETER Marie-José, M. PONT Damien, Mme RANGER Michelle, Mme RODIER David, M. TESSIER Pierre, M. VIN Jean-Claude

Procuration(s) :

Mme AUGER Nadia donne pouvoir à M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. DE GERMAY Pierre-Emmanuel à M. BASTIERE Paul, Mme DOIREAU Florence donne pouvoir à Mme LE MINDU Isabelle, M. LECOMTE Frédéric donne pouvoir à M. PONT Damien

Etaient absents :

Mme AUBE Stéphanie, Mme BOURABA Jessica

Etaient excusés

Mme AUGER Nadia, M. DE GERMAY Pierre-Emmanuel, Mme DOIREAU Florence, M. LECOMTE Frédéric

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BONDON Pierre

Objet : Travaux – Aménagement piste cyclable – Fonds Vert PCAET avec la CART- Maitrise d'ouvrage communal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le PCAET signé entre l'Etat et la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires (CART),

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville . Place la Mairie . 78610 Le Perray-en-Yvelines

01.30.46.31.24 - mairie@leperray.fr - www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2025

Application accréditée E-legalite.com

99_DE-078-217804863-20251208-2025103-DE

CONSIDERANT le souhait de la commune de développer les pistes cyclables sur sa commune,

CONSIDERANT la faisabilité technique de mettre fin à des points de discontinuité sur son schéma piste cyclable,

CONSIDERANT la possibilité de solliciter une subvention Fonds Vert (Etat) pour l'aménagement piste cyclable,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le programme de travaux pour un montant total de 71 680,00 € HT.

APPROUVE l'autorisation du dépôt d'une demande de subvention Fonds Vert dans le cadre du PCAET auprès de l'Etat,

DIT que la demande de subvention porte sur un montant de 21 605,00 € HT pour un montant total de travaux s'élevant à 71 680,00 € HT.

DIT que la commune s'engage à financer la part de l'opération restant à sa charge.

DIT que la commune sera maître d'ouvrage de l'opération.

DIT qu'il est précisé que le montant de l'opération est inscrit au budget communal 2025.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette demande.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa réception par le représentant de l'Etat.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme.

Fait au Perray-en-Yvelines

Le 8 décembre 2025

Le Maire,



Geoffroy BAX de KEATING

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville . Place la Mairie . 78610 Le Perray-en-Yvelines

01.30.46.31.24 - mairie@leperray.fr - www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

Le 15/12/2025

Application agréée Elexplore.com

99_DE-078-217804863-20251208-2025103-DE